



PERSPECTIVES *internationales*

CENTRE ÉTUDES INTERNATIONALES ET MONDIALISATION

Volume 3, Numéro 1

Hiver 2003

Dans ce numéro

Mot du directeur : rétablir la confiance p. 1

En bref p. 2

Observatoire des Amériques p.3

La Russie et l'OMC p. 4-5

Colloque femmes-Amériques p. 6-7

GRIC/Projet ETIC p. 8

Conférence sur l'avenir du Québec p. 8

ATELIER ALÉNA p. 9

Activités des groupes p. 9

Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique p. 10

À menace globale, alliance globale p. 10

Série Idées politiques et relations internationales p. 11

FSM III : vers la constitution d'un mouvement citoyen mondial p. 12

Rétablir la confiance



l'unilatéralisme, l'arrogance et le bellicisme des États-Unis.

Invité vedette à Davos, le secrétaire d'État des États-Unis, Colin Powell, était là pour présenter la nouvelle vision globale des États-Unis et défendre la politique étrangère de son pays, vis-à-vis de l'Irak en particulier. Personne ne contestera le vibrant plaidoyer pour la défense de la liberté, la paix dans le monde et la création de richesses auquel celui-ci s'est livré, encore moins le rôle joué par les États-Unis en Europe et ailleurs comme celui-ci l'a rappelé. Mais, au-delà les oublis, omissions et autres raccourcis, Colin Powell est loin d'avoir convaincu de la bonne foi des États-Unis dans les grands dossiers internationaux, qu'il s'agisse du commerce, de l'environnement, de l'agriculture, du «développement des capacités», ou encore des droits de la personne. Pire, laissant au tribunal de l'histoire le soin de juger des actions actuelles de l'administration Bush, Colin Powell a lancé cette petite phrase qui vaut mille discours : «we continue to reserve our sovereign right to take military action against Iraq alone or in a coalition of the willing». L'engagement «multilatéraliste» de Powell est bien connu, mais le problème est là, bien réel : ce n'est pas de bien commun dont il est question, mais de droit souverain. De droit souverain à la guerre, comme de droit souverain à rejeter Kyoto ou, plus récemment, le projet d'accord de l'OMC sur la production de médicaments génériques, et tant qu'on y est, de droit à intervenir dans les affaires domestiques des autres pays.

L'autre discours attendu fut celui qu'est venu livrer le nouveau président du Brésil, Luiz Inacio Lula da Silva. Un discours aussi vibrant et passionné que celui de Colin Powell, mais ô combien plus stimulant. Ferme et déterminé à engager son pays dans la voie des réformes politiques, sociales et économiques, le président du Brésil n'a effectivement pas manqué l'occasion qui lui était offerte pour se faire le porteur d'un autre message, celui d'un nouvel ordre économique mondial. Un ordre dont le monde attend qu'il ne soit pas unilatéral et à sens unique, mais plutôt qu'il établisse la réciprocité dans le libre-échange, mette de l'ordre dans les mouvements de capitaux et les paradis fiscaux, prône l'équité, la démocratie et la paix, et surtout mette au premier rang les valeurs humanistes dans les relations entre les nations et les peuples. En un mot, le monde a surtout besoin d'une nouvelle éthique, de standards autres que le cynisme et l'égoïsme des intérêts particuliers, d'autres règles que celles qui en appellent à la seule autorégulation des marchés et des comportements.

Reconstruire la confiance ! Plus qu'un thème de discussion, c'est une urgence. Et il en va maintenant plus que jamais de la responsabilité des dirigeants politiques de prouver que les engagements pris en faveur de la paix, du développement, du progrès social ou encore de l'environnement ne sont pas des vœux pieux, des catalogues de bonnes intentions, ou pire encore, un écran de fumée qui leur évite non seulement de parler sérieusement de bien commun, mais aussi d'ouvrir le chantier de la mondialisation et de ses règles. Ce ne sont pourtant pas les idées ni les projets qui manquent actuellement, mais plutôt le courage politique, l'esprit d'ouverture sur le monde, et surtout, une autre vision de nos responsabilités collectives internationales. C'est le message qu'ont voulu livrer aux grands de ce monde les quelque 100 000 personnes réunies au Forum social mondial de Porto Alegre dans une ambiance de fête toute teintée des attentes générées par la victoire de Lula : «Un autre monde est possible».

Christian Deblock, Directeur du CEIM

Colloque Canada-United-States Environmental Relations : From Bilateral Conflicts to Global Alliance ? (novembre 2002)

Organisé par l'Observatoire de l'écopolitique internationale (OEI) en collaboration avec le Département de science politique de l'Université Concordia, et avec le soutien du Centre d'étude des politiques étrangères et de sécurité (CEPES) de l'UQAM, ce colloque a réuni une vingtaine de chercheurs canadiens et américains ainsi qu'une soixantaine de participants qui ont apporté leur contribution à cette journée de réflexion sur les relations entre le Canada et les États-Unis dans le domaine de la protection environnementale. Les participants au colloque ont abordé plusieurs questions, notamment la gestion bilatérale des ressources naturelles, les questions de commerce et d'environnement, la politique étrangère canadienne à l'égard des changements climatiques et du Conseil de l'Arctique et l'avenir des relations bilatérales environnementales entre le Canada et les États-Unis. Les présentations formeront l'ossature d'un ouvrage en préparation. Pour en savoir plus, consulter le site de l'Observatoire de l'écopolitique internationale.

[<http://www.er.uqam.ca/nobel/oei>].

Conférences des Amériques



M. Robert Pastor

À l'automne 2002, l'Observatoire des Amériques du CEIM a organisé 3 Conférences des Amériques. Le 1 octobre, Athanasios Hritoulas, Professeur à la Faculté de science politique de l'Instituto Tecnológico Autónomo de México (Mexico), a donné une conférence intitulée «A Mexican Approach Toward Continental Security»; le 30 octobre, Robert A. Pastor,

Vice-président des affaires internationales, Professeur et Directeur du Centre d'études sur l'Amérique du Nord à la American University (Washington), a prononcé une conférence sur «Le nouvel agenda nord-américain». Enfin, le 20 novembre, l'Observatoire a eu l'honneur d'accueillir Stephen Clarkson, Professeur à l'Université York (Toronto), dont la conférence portait sur «L'ALÉNA : Constitution externe du Canada?».



M. Stephen Clarkson

Congrès du Parti communiste chinois (PCC)

Le 22 novembre 2002, quelques jours après la fin du seizième Congrès du PCC, le CEIM, en collaboration avec la Chaire Raoul-Dandurand et Exportation et développement Canada (EDC), a organisé une table ronde sur «Le seizième Congrès du PCC et ses impacts». Cette activité avait pour but de discuter des effets du changement de garde à Pékin sur les politiques de la République populaire de Chine (RPC). Le panel de quatre spécialistes de la Chine était composé de M. André Laliberté, professeur au Département de science politique de l'UQAM; M. Mark Worrall, économiste senior à EDC; M. Loïc Tassé, professeur associé au Département de science politique de l'Université Concordia et M. Christian Constantin, chercheur au CEIM. Les conférenciers se sont entendus pour dire que le changement d'équipe se fera graduellement et hors du champ des médias et qu'une certaine continuité était à prévoir pour les trois ou quatre années à venir. Les intervenants ont néanmoins mentionné les risques d'une lutte de pouvoir au sein de la nouvelle génération, lutte de pouvoir qui sera toutefois atténuée par la présence de Jiang Zemin en arrière plan. Ce dernier ayant, en effet, réussi le tour de force de faire inscrire sa pensée théorique - prônant l'intégration des entrepreneurs dans le Parti - dans la constitution du PCC tout en s'assurant de l'appui d'une nouvelle équipe dirigeante formée essentiellement de cadres étant liés à la «faction de Shanghai» à laquelle il est fortement associé. Toutefois, si lutte de pouvoir il y avait, celle-ci ne se répercuterait probablement pas au-delà des élites politiques du PCC. Elle épargnerait les politiques économiques, engagées sur la voie des réformes par l'entrée du pays dans l'OMC, et la politique extérieure du pays qui a vécu, au cours des dernières années, un processus de professionnalisation qui la protège davantage des vicissitudes de la politique interne.

ACELAC

Le CEIM a pris part à l'organisation du Congrès de l'Association canadienne d'études latino-américaines et caraïbes (ACELAC), qui a eu lieu en octobre dernier à l'Université du Québec à Montréal. Les trois jours du Congrès ont été couronnés de succès. Plus de 265 conférenciers provenant des principaux pays des Amériques ont participé à près de 70 ateliers thématiques. Les organisateurs de l'événement sont fiers d'avoir connu une telle participation de la part des américanistes, le Congrès n'ayant jamais connu une si forte participation.

Membres Yves Bélanger, Katia Boustany, Dorval Brunelle, Bonnie Campbell, Claude-Yves Charron, René Côté, François Crépeau, Christian Deblock, Olivier Delas, Philippe Fortin, Gilbert Gagné, Daniel Holly, André Laliberté, Lucie Lamarche, Georges A. LeBel, Albert Legault, Lucie Lemonde, Philippe Le Prestre, Peter Leuprecht, Jacques Lévesque, Alex Macleod, Daniel Mockle, Dan O'Meara, Marco Sassoli, Michèle Rioux, Norin Ripsman, Stéphane Roussel, William Schabas, Julian Schofield, Peter J. Stoett.

Membre associé

Charles-Philippe David

Coordonnées

CEIM

Faculté de science politique et de droit
Université du Québec à Montréal

Case postale 8888, Succ. Centre-ville,
Montréal (Québec), H3C 3P8

Tel. : (514) 987-3000, ext. 3910

<http://www.ceim.uqam.ca>

Coordonnateurs des unités du CEIM

- Michèle Rioux, Chercheure au GRIC - rioux.michele@uqam.ca
- Geneviève Côté, CEDIM-cedim@uqam.ca
- Karim Laz, CEPES-cepes@er.uqam.ca

Agente de recherche au CEIM

Célia Grimard - grimard.celia@uqam.ca

Responsables de PERSPECTIVES

Célia Grimard et Michèle Rioux

Graphisme Lydie Revez

OBSERVATOIRE DES AMÉRIQUES

À l'automne 2002, le CEIM a créé l'Observatoire des Amériques. Bénéficiant d'une subvention annuelle de 150 000 \$ pendant 5 ans, du Ministère des Relations internationales du Québec, cet observatoire a pour mission de suivre les négociations dans les Amériques, d'étudier les formes nouvelles que prend l'intégration, de servir de carrefour de recherche et de participer au débat public. Fort de la synergie entre les unités constituantes du CEIM, l'Observatoire vise aussi à travailler de concert avec les centres, chercheurs et organismes qui suivent les tendances et évolutions de l'intégration dans les Amériques, et ce dans les domaines de l'économie, des institutions, des droits économiques et sociaux ainsi que dans le domaine de la sécurité. Trois grands objectifs ont été fixés pour la première année :

- (1) développer les activités, notamment un site Internet ;
- (2) mettre l'Observatoire en réseau et nouer des liens de collaboration avec d'autres centres, observatoires et unités de recherche au Québec, au Canada et dans les Amériques ;
- (3) renforcer la synergie entre les unités de recherche et les membres du CEIM autour de projets communs.

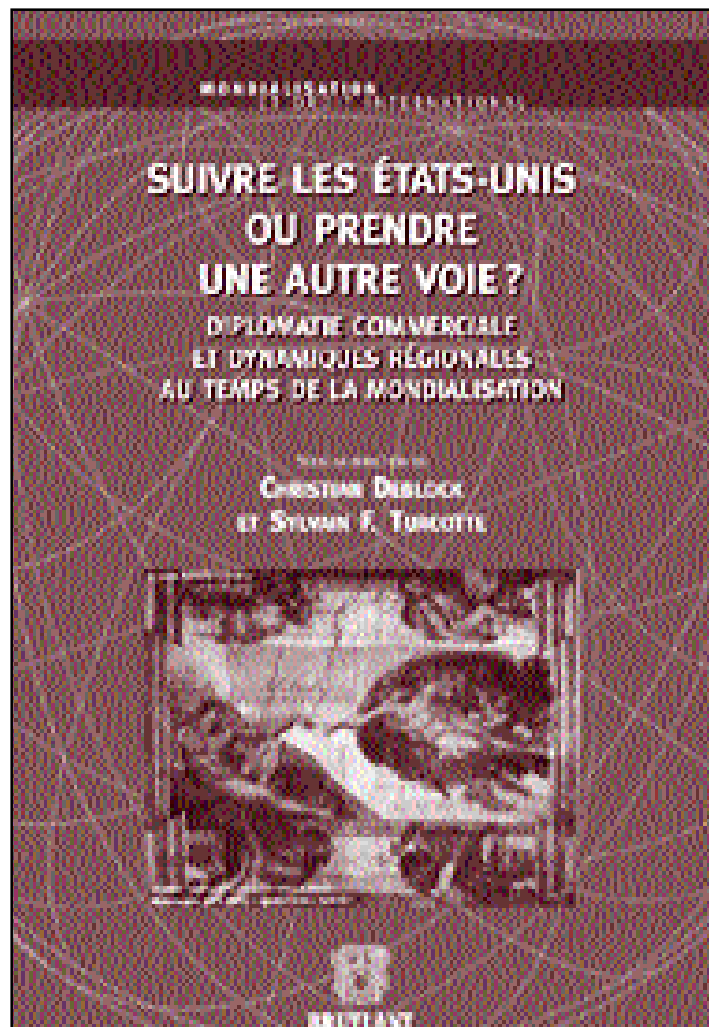
Notre première priorité est de donner une identité forte à l'Observatoire. Intégrée désormais à l'Observatoire, la Chronique des Amériques, développée depuis plusieurs années par le GRIC, a été entièrement refondue pour prendre la forme de chroniques thématiques offrant, sur une base régulière, faits et analyses sur des thèmes d'actualité ou d'intérêt, les accords régionaux, la conjoncture économique, politique et sociale ou encore sur les négociations en cours. Entièrement révisées et mises à jour, les fiches régionales du GRIC ont également été intégrées à l'Observatoire. Une nouvelle rubrique, «Points chauds», et la mise en ligne de cahiers de recherche, d'études et d'informations utiles sur les Amériques feront du site de l'Observatoire un outil de recherche et d'information incontournable.

Plusieurs activités viendront alimenter les travaux de l'Observatoire. Premièrement, il faut mentionner la série des «Conférences des Amériques». Lors de la première, au début février, Dorval Brunelle (Directeur du GRIC) a présenté une conférence portant le titre «Le Forum Social Mondial 3 : Entre le social et le politique». La deuxième est prévue pour le 7 mars, lors de la venue de monsieur Christopher Thomas, ancien Secrétaire Général de l'OEA et Président de l'Interamerican Economic Council. Les autres conférences seront annoncées sur le site de l'Observatoire des Amériques. Deuxièmement, suivant une proposition du GRIC, l'Observatoire organise, le 20 mars prochain, un atelier sur l'ALÉNA qui a pour titre «Après le libre-échange» et qui réunira des spécialistes des États-Unis, du Canada et du Mexique (voir le texte sur cet atelier à la page 8). Troisièmement, un colloque «Femmes-Amériques» aura lieu en avril 2003 (voir page 6). Quatrièmement, un atelier sur les télécommunications nord-américaines est aussi prévu pour avril. Cinquièmement, à l'automne prochain, l'Observatoire organise un colloque de grande envergure qui portera sur l'intégration dans les Amériques. Nous vous invitons à suivre les travaux et les activités de l'Observatoire qui s'accumuleront rapidement dans les mois à venir en consultant périodiquement la section «Observatoire des Amériques» du site du CEIM. Pour de plus amples informations, contacter Stéphane Lambert, coordonnateur de l'Observatoire.

Atelier du 7 novembre «La guerre en Irak aura-t-elle lieu ?»



Animé par M. Marc Laurendeau, journaliste à Radio-Canada, cet atelier réunissait M. Louis Balthazar, titulaire par intérim de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques; M. Ali Dizboni, chercheur au Collège militaire royal de Kingston; M. Michel Fortmann, professeur en science politique à l'Université de Montréal; M. Albert Legault, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en relations internationales et M. Marco Sassóli, professeur en science juridique à l'UQAM. Le compte-rendu de l'atelier est disponible sur le site du CEIM.



La Russie et l'OMC

par Michel Roche

Les négociations destinées à permettre à la Russie d'adhérer à l'OMC se heurtent à de nombreux obstacles. Depuis que la Chine est devenue membre de cette organisation en décembre 2000, la Russie constitue l'économie la plus importante de la planète à évoluer en dehors des cadres de cette institution. Pourtant, plusieurs anciennes républiques de l'URSS, dont certaines demeurent retardataires en matière de développement des rapports marchands lorsqu'elles sont comparées à la Russie, ont été intégralement acceptées à l'OMC. Pourquoi la Russie tarde-t-elle à y faire son entrée ?

Contrairement à un petit pays comme la Géorgie, la Russie jouit de ressources naturelles et énergétiques dont les réserves figurent parmi les plus importantes de la planète. L'abondance de ces ressources fournit à l'économie russe un avantage comparatif indéniable. Dans certains secteurs, tel l'aluminium, l'industrie russe est en mesure de rivaliser avec celles des pays développés. C'est d'abord pour ces raisons que les négociations bilatérales entre la Russie et chacun des pays membres de l'OMC traînent en longueur depuis la demande formelle d'adhésion, en 1993, à l'époque où on l'appelait encore le GATT.

Pour les pays développés, la Russie constitue un marché de plus de 145 millions d'habitants et un immense réservoir pétrolier et gazier apte à sécuriser l'approvisionnement de l'Europe occidentale et éventuellement des États-Unis et à réduire leur dépendance à l'égard des fournisseurs du Moyen-Orient. Ces raisons comptent parmi celles qui incitent les économies dominantes à accepter la Russie dans un délai rapide. Mais elles donnent également au gouvernement russe un rapport de force sans équivalent dans aucun autre pays issu de l'ex-URSS, ce qui est propre à retarder la conclusion d'un accord.

Les obstacles à une adhésion rapide ne sont pas circonscrits au seul champ des relations bilatérales. En fait, une grande

partie du combat a lieu en Russie même. L'un des buts premiers de la transition consistait à donner une base sociale capitaliste au régime naissant. La privatisation rapide et sans contrôle a été le moyen privilégié pour accomplir cette tâche. Mais la montée d'une classe de propriétaires s'est accomplie parallèlement à la destruction partielle de l'appareil productif légué par le régime soviétique. La croissance économique repose essentiellement sur l'abondance des matières premières et des ressources énergétiques. La Russie n'a toujours pas véritablement remplacé le vieux modèle stalinien de croissance extensive par un modèle plus intensif, c'est-à-dire fondé sur l'amélioration continue de la productivité du travail. La dichotomie entre le secteur dynamique des ressources naturelles et des autres produits exportés à des prix concurrentiels et le secteur de l'industrie jusqu'alors orienté vers la consommation domestique (et autrefois vers les pays du CAEM) devient de plus en plus évidente et s'exprime dans la sphère politique.

La lutte qui oppose les tenants d'une entrée rapide à l'OMC et ceux qui en craignent les conséquences rappelle les débats qui ont déchiré les zéloteurs de la thérapie de choc et les partisans d'une transition plus graduelle, plus lente. L'adhésion à l'OMC est d'ailleurs perçue par les néo-libéraux russes et étrangers comme une occasion d'accélérer la restructuration de l'économie et de mettre en branle une série de mesures législatives visant à rendre la Russie conforme aux canons de l'économie de marché, tels que définis par les grandes institutions financières internationales. En d'autres termes, la préparation à l'adhésion et l'adhésion elle-même se situent dans le prolongement de la thérapie de choc initiale, entreprise au début de 1992.

À peu de choses près, les « belligérants » ont recours aux mêmes arguments. La différence réside dans le contexte, aujourd'hui fort différent de ce qu'il était dix ans plus tôt, alors que les forces qui soutenaient Boris Eltsine craignaient une



réaction populaire qui aurait remis en cause le processus, favorisé un certain « retour en arrière » ou encore permis la victoire d'une « troisième voie ». La faiblesse actuelle des forces d'opposition et la passivité plutôt étonnante de la population permettent aux élites économiques et politiques d'exprimer leur désaccord sans que cela ne fragilise davantage le régime.

Chez les partisans de l'adhésion rapide, on invoque que l'OMC imposera des normes qui inciteront les entreprises, les banques, les monopoles naturels, les services civils et l'administration de l'État à se restructurer pour devenir plus compétitifs et plus efficaces. Ces normes concernent tous les domaines : droits de douane, licences d'importation, TVA et taxes d'accise, mesures antidumping, subventions à l'industrie et à l'agriculture, propriété intellectuelle, code du travail, mesures sanitaires et phytosanitaires, barrières techniques au commerce, environnement, etc. On s'attend à ce que les ajustements prescrits produisent des effets bénéfiques sur les exportations russes, qui seront absorbées à plus de 50% par l'Union européenne élargie en 2004. Certains secteurs de l'économie russe se sont vu imposer des mesures antidumping qui lui coûteraient entre 1,5 et 2,5 milliards de dollars par année. L'adhésion à l'OMC ouvrira l'accès aux procédures de règlement des différends commerciaux aux producteurs russes qui pourront ainsi contester les

accusations de dumping devant les tribunaux. Tous ces changements devraient également attirer des investissements étrangers, dont la Russie éprouve un urgent besoin pour faire face à l'obsolescence et maintenir la croissance.

Le président Poutine a fait de l'adhésion à l'OMC l'une des principales priorités de son mandat. Il est soutenu dans ses démarches par les principaux membres de l'oligarchie, regroupés au sein de l'Union des Industriels et Entrepreneurs de Russie, en particulier ceux qui œuvrent dans les industries exportatrices, dont le pétrole, le gaz et les produits miniers ; les dirigeants d'entreprises étrangères installées en Russie s'attendent eux aussi à des gains importants. En somme, les principaux appuis proviennent du segment internationalisé de la nouvelle bourgeoisie russe.

De toute évidence, Boris Eltsine n'aurait pas obtenu un tel soutien lorsqu'il a succédé à Gorbatchev. Sa tâche historique a consisté à entreprendre la privatisation rapide des fleurons de l'économie russe pour qu'émerge une oligarchie suffisamment forte, n'ayant à craindre ni la concurrence internationale, ni la prise en main des ressources les plus profitables par des étrangers. La forte croissance économique des trois dernières années et, surtout, l'augmentation des prix mondiaux du pétrole, ont convaincu nombre d'acteurs de la scène économique russe de ne plus craindre la concurrence internationale.

L'autre camp, qui émane également des milieux d'affaires, justifie son opposition par la peur qu'une grande part de l'industrie russe se révèle incapable de faire face à la concurrence. L'expérience de la thérapie de choc a été particulièrement désastreuse pour la production industrielle qui a reculé d'au moins 50 %. La levée des barrières tarifaires en 1992 a provoqué un boum des importations, ce qui a amené le gouvernement à remettre en vigueur diverses mesures pour protéger le marché domestique. L'élimination - même partielle - de ces mesures effraie les milieux dont la croissance est intimement liée à l'augmentation de la demande intérieure.

À côté des prévisions les plus pessimistes, comme celles qui prévoient l'apparition de 30 millions de chômeurs parce que seulement 10 % des entreprises russes pourraient faire face à la concurrence internationale, il y a celles qui, plus modérées,

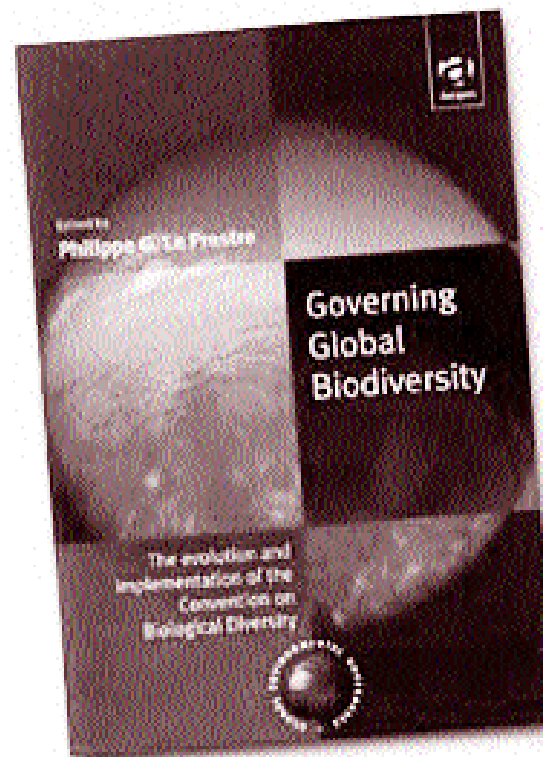
estiment que les retombées positives seront plus que négligeables. Les risques seront relativement élevés pour certains secteurs de l'industrie et pour les régions et villes dont l'économie dépend d'une seule entreprise liée au marché domestique. Les secteurs les plus menacés sont l'agriculture, l'industrie automobile, les banques et autres services financiers (dont l'assurance). Le cas de l'aluminium est révélateur. Oleg Deripaska, magnat de cette industrie (il dirige l'entreprise SibAl) et l'un des hommes d'affaires les plus influents de Russie, s'oppose à une adhésion rapide malgré les mesures antidumping dont souffre la production russe de ce métal. En premier lieu, il s'inquiète des conséquences d'une éventuelle réduction des droits de douane sur les importations de voitures neuves et usagées. Les fabricants russes d'automobiles bénéficient de droits de douane de plus de 25 % sur l'importation de voitures neuves. Au début de 2001, le gouvernement a même augmenté les droits de douane sur l'importation de voitures usagées étrangères, réputées de meilleure qualité que les voitures neuves fabriquées en Russie. L'ouverture du marché domestique de l'automobile exposerait les fabricants russes à une concurrence beaucoup plus forte. Or, l'entreprise SibAl est le plus important actionnaire de GAZ, deuxième fabricant de voitures de Russie. SibAl perdrait donc non seulement une partie de son marché intérieur pour l'aluminium mais souffrirait également des pertes de l'industrie automobile. En second lieu, l'adhésion aura pour effet d'augmenter les coûts de l'énergie - qui représentent 90 % des coûts de production de l'aluminium - au niveau des prix mondiaux.

À ce sujet, l'un des obstacles majeurs dans les négociations bilatérales entre la Russie et les pays membres de l'OMC, en particulier l'Union européenne et les États-Unis, concerne les prix différentiels de l'énergie russe. Par exemple, les prix domestiques du gaz représentent environ le cinquième de ceux qui sont pratiqués pour l'exportation. Ces prix différentiels confèrent à certaines branches de l'industrie russe un avantage certain face à leurs concurrents internationaux.

Les négociations se heurtent également à la volonté des Russes de maintenir à environ 13,2 milliards de dollars (US) les subventions annuelles à l'agriculture. Avec un territoire immense et un climat rigoureux, l'agriculture ne peut faire face à la

concurrence étrangère. Encore aujourd'hui, les terres agricoles russes demeurent en grande partie propriété de l'État. Des pays comme l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande s'opposent à un tel niveau de subventions.

Même si l'essentiel du pouvoir se trouve entre les mains du président Poutine, ce dernier ne peut impunément sacrifier des pans entiers de l'économie russe sans compromettre les intérêts nationaux de son pays. Mais il devra inévitablement prendre une décision, dans un sens ou dans l'autre. Il peut tout de même compter sur les ressources immenses de son pays et sur l'attrait qu'elles exercent sur les pays développés pour obtenir des concessions significatives. Il serait toutefois plus que douteux que ces concessions aient pour résultat de faire de la Russie autre chose qu'un fournisseur de matières premières et de produits énergétiques. Les entreprises des pays développés resteront plus concurrentielles que celles de la Russie dans la plupart des domaines. Depuis la chute du régime soviétique, la structure des échanges de la Fédération russe correspond de plus en plus à celle d'une économie périphérique. Il serait étonnant que l'adhésion à l'OMC modifie profondément la place que la Russie est appelée à occuper dans l'économie mondiale.



L'Amérique et les femmes : Quelle économie?

par Geneviève Lessard

Les femmes, plus que jamais, doivent s'affranchir d'une citoyenneté «sociale», construite autour de leur rôle familial, au profit d'une citoyenneté participative qui prend sa source dans l'affirmation concrète de l'égalité entre les sexes.

Du 23 au 26 avril prochains aura lieu à Montréal une conférence publique organisée conjointement par le Réseau québécois de chercheuses et d'intervenantes féministes, l'Alliance de recherche IREG-Relais-Femmes, l'Université du Québec à Montréal et l'Université Concordia. Le sujet à l'ordre du jour : «**L'Accès des femmes à l'économie à l'heure de l'intégration des Amériques : quelle économie ?**».

En cette veille de la conclusion des négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), la question du rôle économique des femmes du continent mérite très certainement d'être posée. Au cours des dernières années, les réponses féminines au processus de mondialisation actuel se sont multipliées, allant de la Marche mondiale des femmes aux multiples initiatives entreprises dans le cadre des récentes rencontres internationales (Porto Alegre, Rencontres sur la mondialisation de la solidarité, etc.) destinées à échauffer les bases d'un projet d'économie mondiale dont les objectifs d'équité, de solidarité et d'inclusion vont bien au-delà de la seule croissance économique. Dans un tel contexte, la réflexion sur l'expérience féministe spécifiquement américaine n'est pas seulement intéressante ; elle est surtout importante.


De fait, à en juger par le texte de présentation qui vient d'être mis en ligne pour annoncer l'événement (www.juris.uqam.ca/femina), l'intérêt de la conférence sera triple. Sur le plan théorique, les débats qui s'y dérouleront auront ceci d'intéressant que l'examen des récents bouleversements qui ont marqué l'économie mondiale seront abordés sur la base d'une approche qui s'inscrit sinon en marge, du moins en faux avec l'actuel courant dominant de la science économique. Sur le plan plus empirique, la révision des effets identifiables des structures économiques existantes permettront de faire ressortir les diverses manifestations de ce qui, quoi qu'on en dise, demeure une regrettable réalité : l'orientation philosophique actuelle du système économique, loin d'être ressentie de façon uniforme, affecte les populations de façon différenciée selon le niveau de développement des pays et le secteur social, mais aussi selon le sexe. Sur le plan pratique, enfin, la conférence permettra de faire le point sur l'expérience et les propositions de femmes qui, sur le terrain comme dans les rencontres internationales, demeurent parmi les principaux artisans de cette «autre Amérique» qu'elles croient possible.

Féminisme contestataire

L'approche féministe de l'économie, faut-il le rappeler, est d'abord et avant tout une approche contestataire. À l'instar des autres écoles hétérodoxes, elle s'est distinguée par son refus inlassable des préceptes jugés intouchables de la science économique. En se donnant pour mission d'identifier et de définir le rôle (ou les rôles) particulier(s) des femmes dans les rapports marchands, elle a d'entrée de jeu été confrontée au caractère multidimensionnel de l'activité économique. À la pureté des modèles classiques puis néo-classiques, elle a ainsi opposé la complexité des dimen-

sions sociales, culturelles, politiques et institutionnelles de l'économie. En cela d'ailleurs, la proposition théorique féministe a toujours constitué à la fois une vigoureuse remise en question des idées reçues et un inspirant appel à une approche multidisciplinaire de son objet d'étude.

Il en va de même à l'heure actuelle où cet objet d'étude, l'économie, s'est engagé dans un processus d'intégration accélérée qui se déroule simultanément aux échelles mondiale et régionale. Ce phénomène soulève de nouvelles questions, pose de



**L'ACCÈS
DES FEMMES**
À L'ÉCONOMIE À
L'HEURE DE L'INTÉGRATION
DES AMÉRIQUES :
QUELLE ÉCONOMIE ?

Cette conférence représente une occasion unique d'entendre le point de vue d'expertes réputées et de femmes engagées, et de réfléchir avec elles.

du 23 au 26 avril 2003

Réservations obligatoires

514-987-3000 poste 4083
femina@uqam.ca
www.juris.uqam.ca/femina

nouveaux défis, mais demeure tributaire de structures qui l'ont précédé. Manifestement, il est à la fois cause et conséquence du ralliement quasi-unanime des dirigeants politiques et financiers aux théories néolibérales. Dans un tel contexte, la réflexion économique alternative répond non seulement à une exigence («intellectuelle») de diversité théorique, mais aussi à l'urgence de faire prévaloir, sur les hypothèses de marchés parfaits, le constat d'une réalité qui est encore loin de l'être.

Féminisme critique

Car la réalité est bel et bien imparfaite; le jeu n'est pas à somme cumulative. Et les dynamiques excluantes du système marchand ne sont pas exemptes des considérations de genre. Traditionnellement, au Nord comme au Sud, les femmes en ont été les principales perdantes. Aujourd'hui, la pauvreté ne fait pas que s'accroître; elle se féminise. Cette précarité économique des femmes entraîne à son tour une vulnérabilité accrue à la violence (nombre alarmant d'agressions sexuelles, meurtres et autres formes de violence dans le secteur de l'industrie maquiladora, augmentation du trafic sexuel, etc.). De plus, avec la détérioration généralisée des conditions de vie, on attend maintenant d'elles qu'elles pallient les manquements

d'un système dont elles sont pourtant les dernières à bénéficier. À cet égard, la définition de problématique qui accompagne le programme de la conférence expose la situation en toutes lettres :

« Dans les pays moins développés, les femmes, souvent confinées au secteur informel et à l'économie de subsistance, ont la responsabilité de la survie des familles et des collectivités. La détérioration des termes de l'échange, la destruction de l'agriculture traditionnelle, le phénomène de l'ajustement structurel et la privatisation des services de base contribuent lourdement à l'appauvrissement et à l'exclusion de celles qui, souvent, n'ont pas encore bénéficié du droit d'être des citoyennes égales. (...). Lorsque s'offre à elles un accès au secteur formel de l'emploi, cela donne souvent lieu à une exploitation (...). Simultanément, cette exploita-

tion justifie l'érosion des salaires et des conditions de vie dans les pays du Nord, affectant toutefois en premier lieu les femmes (...).»

Ainsi, si le féminisme est une contestation théorique, il est en tout premier lieu une réaction à une injustice bien concrète que la conférence d'avril prochain, en ce qui concerne les Amériques tout au moins, permettra de cerner un peu mieux. Dénoncer le poids du rôle économique qui continue d'être imposé aux femmes, tel est l'un des objectifs que la conférence s'est donné. Redéfinir ce rôle à la lumière du contexte économique actuel en est un autre.

Féminisme proactif

Au cours des dernières années, on a souvent parlé de l'effet paradoxal de la mondialisation économique néolibérale. L'exacerbation des contraintes sur les institutions nationales et sur de vastes secteurs des populations, en effet, s'est accompagnée d'une intensification des efforts déployés en vue de l'élaboration d'un «autre» modèle d'intégration. Partout dans le monde, des voix se sont élevées pour revendiquer la mise en place d'espaces économiques dont les structures seraient véritablement basées sur des principes d'inclusion, de participation, d'égalité, de dignité, de citoyenneté et de justice. Les porteurs de ce projet se sont constitués en un mouvement qui est aujourd'hui en pleine expansion : l'heure est à l'union des efforts, à l'articulation des idées, à la coordination des actions. En mettant en lumière la contribution féministe à cette définition des alternatives, la conférence d'avril prochain permettra de prendre la mesure et d'identifier les perspectives d'une résistance proactive qui, dans les Amériques, s'avère d'autant plus dynamique que le modèle d'intégration auquel elle s'oppose risque de constituer, à toutes fins pratiques, l'une des applications les plus raffinées de la théorie économique contestée.

La conférence s'ouvrira le mercredi 23 avril 2003 à l'Université Concordia sur une allocution de Diane Elson. Elle se poursuivra

à l'UQAM pour les deux journées suivantes avec une série d'ateliers, de plénières et de conférences dont les thèmes vont des couples pauvreté et citoyenneté, mondialisation et marché, femmes et travail, femmes et avenir des soins de santé jusqu'aux stratégies de promotion d'un développement durable et équitable. Elle se terminera le samedi 26, de nouveau à Concordia, avec une plénière de clôture réunissant la ministre Beaudoin, Florence levers (membre du comité exécutif de la Commission interaméricaine des femmes

de l'OÉA) et Lorraine Guay. Et comme l'ensemble des activités rassemble des participantes de divers pays du continent, un service de traduction simultanée vers le français, l'anglais et l'espagnol sera offert pour toute la durée de l'événement.

Les informations complètes relatives à la conférence «L'Accès des femmes à l'économie à l'heure de l'intégration des Amériques : quelle économie ?» sont disponibles en ligne à l'adresse: <http://www.juris.uqam.ca/femina>

Série

Idées politiques et relations internationales

Dans cette série de conférences lancée en 2002, le CEIM et le Département de science politique ont prévu deux événements. Une conférence de Jean-Pierre Beaud sur la pensée de Charles Tilly aura premièrement lieu le mercredi 19 février de 13h00 à 15h00 au local A-1715. La deuxième activité, le mercredi 23 avril entre 13h00 et 16h00 au DR-200, est un symposium sur « L'éthique de la mondialisation: autour de Peter Singer ». L'objectif du symposium est double. D'une part, apprécier la démarche propre de Singer et le traitement qu'il fait de différen-

tes questions telles le rôle de l'Organisation mondiale du commerce, l'aide internationale ou encore les droits de l'homme et les interventions humanitaires. D'autre part, s'interroger plus généralement sur le contenu(ou l'absence de contenu) de la mondialisation. Les participants à ce symposium sont : Ryoa CHUNG (Département de philosophie, Université de Montréal), Peter CALKINS (Département d'économie agroalimentaire et sciences de la consommation, Université Laval) et Jean-François THIBAUT (Département de science politique, Université de Moncton).



Deux décennies de déréglementation et de libéralisation dans le secteur des télécommunications alimentent actuellement des débats publics qui prennent forme tant au niveau de l'orientation des politiques de télécommunications, des nouvelles formes et structures d'organisation et de gouvernance, des stratégies des acteurs privés et étatiques qu'au niveau de la coopération internationale. Ces débats dicteront l'essentiel des principes et des modalités de développement de la société de l'information, d'où l'importance de saisir la nouvelle économie politique des télécommunications.

Lancé par le GRIC au printemps 2002, le Projet ETIC (Projet d'Études sur les Technologies de l'Information et des Communications) s'intéresse à la nouvelle économie politique des télécommunications et aux questions qu'elle soulève. Quels sont les enjeux industriels, politiques, réglementaires, socio-économiques et internationaux au cœur des nouvelles télécommunications ? S'attaquant à cette question, le Projet ETIC opte pour la multidisciplinarité. Sur le plan économique, il s'agit de comprendre les transformations du secteur des télécommunications tant au niveau structurel qu'au niveau des comportements et des stratégies des acteurs économiques. Sur le plan juridique et normatif, la recherche porte sur les accords économiques internationaux dans le domaine des TIC, le droit de la concurrence ainsi que sur la standardisation, les normes et les codes de conduite. Sur le plan politique, le projet se penchera sur l'importance des différents acteurs (États, entreprises, société civile, organisations internationales), les nouvelles politiques des télécommunications, la réglementation du secteur et la coopération internationale.

Parmi les activités du Projet, une table ronde organisée par Maurice Bulbulian au début février a porté sur «La société civile et le Sommet Mondial sur la Société de l'Information» (voir photo). Le compte-rendu de cette table ronde sera disponible dans la section « Projet ETIC » du site internet du GRIC. Des conférences sont également prévues dans le cadre des conférences et séminaires du GRIC *Hiver 2003* et un atelier-colloque sur les enjeux de la nouvelle économie politique des télécommunications aura lieu en avril 2003.



Sur la photo: M. Graham Todd, M. Richard Fuchs, M. Alain Ambrosi et M. Raphaël Canet

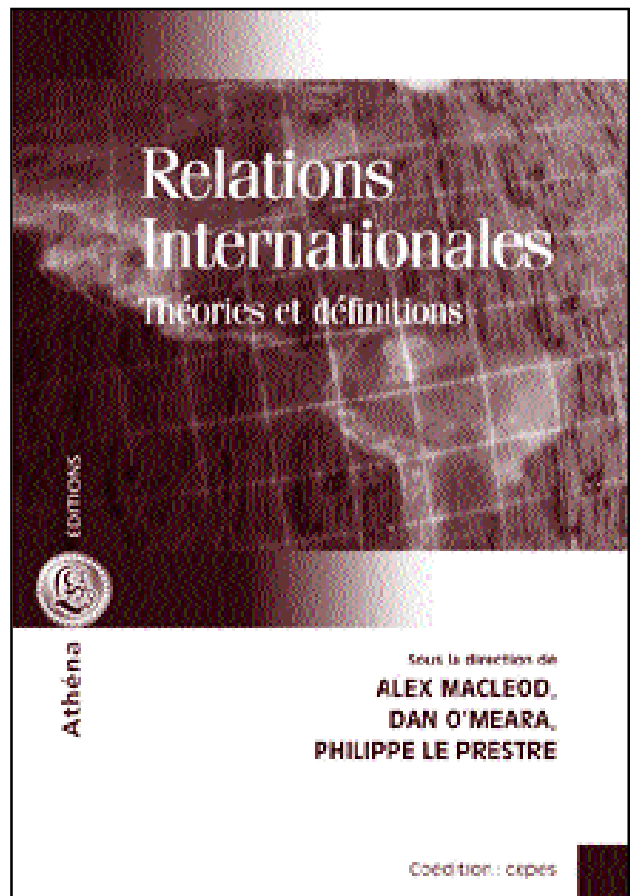
Conférence sur l'Avenir du Québec

Vendredi, 14 mars 2003

Une initiative de Francis Clermont et de Celia Grimard, avec le soutien du CEIM, de la CDRC - Mondialisation, citoyenneté, démocratie et de l'Institut d'Études Internationales de Montréal.

Quel avenir politique se dessine pour l'ensemble des Québécois et Québécoises au tournant de ce nouveau millénaire ? Le regard tourné vers un avenir politique et social, cet horizon inconnu mais en constant devenir et en perpétuelle construction, le Québec semble, plus que jamais, à la croisée des chemins. Entre les impératifs d'une mondialisation grandissante et la quête d'un projet de société porteur d'espoir et respectueux du travail accompli par nos gouvernements successifs, certains choix s'imposent. Inscrite dans une conjoncture historique critique, cette conférence se profile avec les grands objectifs suivants : expression, explication, apprentissage et échange. Cette journée vient à point, à une époque où le cynisme face aux politiciens, et à la chose politique en général gagne sans cesse du terrain.

L'objectif est de faire intervenir des conférenciers-ères de différents milieux qui se sentent interpellés-ées par la question de l'avenir du Québec et qui, de diverses manières, à différents degrés, influencent le débat de société en cours. Parmi les conférenciers-ères: Marc Chevrier, Normand Lester, Jules Duchastel, Locolocass, Anne Legaré, Jean-Marc Piotte et Julius Grey.



ATELIER ALÉNA - 20 mars 2003



L'ALÉNA, entré en vigueur le 1er janvier 1994, cinq ans après l'Accord de libre-échange canado-américain, a créé la plus grande zone de libre-échange au monde. Les trois pays ont vu leur interdépendance s'accroître. En dix ans, le commerce entre le Canada, les États-Unis et le Mexique s'est accru de 128 % et dépasse maintenant 1,8 milliard \$É.-U. par jour. De nombreuses zones grises persistent, les effets de débordement se sont multipliés au cours des neuf dernières années et de fortes disparités au plan des conditions de travail et des normes sociales demeurent. Et si le Mexique est devenu le deuxième partenaire commercial des États-Unis, le libre-échange a favorisé la concentration des infrastructures et des activités dans certaines régions, aspirant l'activité économique vers le nord et accentuant les disparités régionales. Bien que le Mexique ait connu une croissance impressionnante du PIB par habitant malgré la crise économique sévère survenue à la fin de 1994, la part de la population vivant dans la pauvreté est restée élevée pendant toute la dernière décennie, le nombre absolu de pauvres ayant même augmenté, de 45 à 52 millions.

Nouveau logo du GRIC. Le GRIC fait peau neuve

Par ailleurs, si l'ALÉNA est beaucoup plus institutionnalisé que ne l'était l'ALE, il demeure un accord qui prévoyait une intégration restreinte, par rapport à la trajectoire fortement institutionnalisée de l'intégration européenne. La coopération parallèle a connu des succès modestes. Aucune des communications transmises à ce jour aux commissions du travail et de l'environnement n'a encore donné de résultats. Aujourd'hui, d'aucuns reconnaissent que la capacité institutionnelle dont dispose l'ALÉNA est insuffisante pour faire face à l'approfondissement et à l'intensification des liens complexes qui unissent les trois pays.

L'Atelier ALÉNA entend contribuer à la réflexion critique sur le devenir du libre-échange et se propose moins de faire le bilan des neuf ans de l'ALÉNA que de regarder vers l'avenir. D'éminents spécialistes du Canada, des États-Unis et du Mexique participeront aux travaux. Plusieurs questions retiendront l'attention : (1) Jusqu'où pousser l'intégration en profondeur, au niveau institutionnel en particulier ? ; (2) l'ALÉNA est souvent présenté comme un modèle pour les négociations dans les Amériques. Que doit-on en attendre ? D'autres voies sont-elles préférables ? ; (3) Quelles leçons tirer des accords parallèles et comment faire progresser les normes sociales, du travail et environnementales dans les trois pays ? **Le programme de cet atelier sera disponible sur le site du CEIM à la fin du mois de février.**

Activités des groupes

Février

Judi 20, 12h30-14h00, A-1715, *Les relations Amérique latine - Europe : un bilan*, Sylvain Turcotte, GRES

Vendredi 21, 9h30-12h30, A-3316, *Le régime de l'étalon-or et les origines du système monétaire international moderne*, Samuel Knafo, York University

Vendredi 28, 9h30-12h30, Local A-1715, *L'accord de libre-échange Chili - États-Unis*, Marcelo Solervicens, CUSO

Mars

Vendredi 7, 10h00-12h00, J-2805, Conférence de Christopher Thomas, ancien Secrétaire Général de l'OECA et Président de l'Interamerican Economic Council

Mercredi 12, 12h30-14h00, A-1715, *La libéralisation des marchés publics : quelle place pour le développement ?*, Rémi Bachand, CEDIM-GRIC

Vendredi 14, 10h00-12h00, A-1715, *Pro-priété étrangère des télécommunications ? Oui, non, peut-être ...*, Michèle Rioux, Eric Jasmin et Christophe Peyron, GRIC Projet ETIC

Judi 20, Atelier ALÉNA, détails disponibles sur le site du GRIC

Avril

Judi 3, 9h00-18h00, *Colloque Projet ETIC - Enjeux de la nouvelle économie politique des télécommunications*, Détails seront disponibles sur le site du GRIC

Vendredi 11, 9h30-12h00, A-1715, *Les maquiladoras, moteur en panne de la croissance mexicaine*, Mathieu Arès, GRES

Judi 17, 12h30-14h00, A-1715, *Bien privé -bien public*, Maurice Bulbulian, Projet ETIC

Vendredi 18, 9h30-12h30, A-1715, *Les Caraïbes à l'heure de la mondialisation marginalisante*, Geneviève Lessard, GRIC

Vendredi 25, 9h30-11h30, A-1715, *L'intégration sociale passe-t-elle nécessairement par l'intégration monétaire ?* Sylvain Turcotte GRES-GRIC

CEDIM

Conférence : Mercredi, 19 février, 12h30-14h00, W-2235, *L'occupation des territoires palestiniens : retour d'une mission* par François Crépeau

CEPES

Sous la direction du CEPES, des étudiants participeront à la simulation de l'Organisation des Nations Unies qui se tiendra à New-York du 15 au 19 avril. Ils y représenteront la Libye.

Bourses d'études avancés du CEPES et du département de science politique : Les récipiendaires de cette année sont Christian Constantin (doctorat) et Karim Laz (maîtrise).

Nouvelles notes de recherches

No 22 : Energy Security : A Risk and Vulnerability Analysis (Peter Stoett et Dwayne Pretli)

No 23 : Évolution du champ de la théorie politique globale de 1981 à 2001 : Aperçu de quelques développements critiques (Frédéric Guillaume Dufour)

Le CEPES est heureux de contribuer à la collection bulletin Maintien de la paix sous la direction d'Albert Legault

(voir : <http://www.er.uqam.ca/nobel/cepes/>)

Hiver 2003 - Série de séminaires

(en partenariat avec le département de science politique de l'Université de Concordia)

vendredi le 7 mars à 11h00 Salle H762 (1455 boul. de Maisonneuve Ouest): *Projecting canadian values abroad? Human Rights in canadian foreign policy*, David Black (Université de Dalhousie)

vendredi le 14 mars à 11h00 Salle H762 (1455 boul. de Maisonneuve Ouest): *Myths, morals and reality in canadian foreign policy*, Denis Stairs (Université de Dalhousie)

vendredi le 4 avril à 11h00 Salle H760 (1455 boul. de Maisonneuve Ouest) : *Gender and canadian foreign policy: does gender matter (and do women)?* Claire Turenne-Sjolander (Université d'Ottawa)

Pour en savoir plus, contacter P. Stoett à pstoett@concordia.ca

Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique

Recherche et publications

Les travaux du GRAMA réalisés en 2002 grâce à l'obtention d'une subvention de \$ 10 000 du Fonds John Holmes sur « La responsabilité des entreprises minières canadiennes en Afrique et la politique étrangère du Canada : les enjeux soulevés par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA) » seront publiés et diffusés sur le site du Groupe.

Dans le cadre de ces travaux, le GRAMA a été invité à produire un article qui paraîtra en juin 2003, «The Challenges of Development, Mining Codes in Africa and Corporate Responsibility», in *International and Comparative Mineral Law and Policy : Trends and Prospects, A Compendium*, edited by Elizabeth Bastida, Thomas Walde and Janeth Warden, Center for Energy, Petroleum and Mineral Law and Policy, University of Dundee.

Autres publications à venir

GRAMA, «Nouveaux codes- nouvelles normes : Réflexion à partir de l'analyse comparative de codes miniers en Afrique», dans les Actes de la conférence de l'ACFAS du 15 mai 2002 à l'Université Laval, Québec, à paraître en 2003.

GRAMA, «Mining Codes in Africa and Corporate Responsibility : Mali, Tanzania Ghana, Guinea, Madagascar and the Democratic Republic of the Congo». Collection complète des études de cas en Note de recherche, à paraître en 2003

Jean-Philippe Marcoux, «Droits de la personne et activités minières en Afrique», *Après-Demain*, Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Paris

Financement

Le GRAMA vient de recevoir une subvention de 10 000 \$ du Steelworkers Humanity Fund (Toronto) et a reçu les félicitations de cet organisme pour la qualité de ses travaux.

Nouveau projet de recherche

Un nouveau projet de recherche a été élaboré et soumis pour de nouvelles sources de financement. Ce projet porte sur le sujet : «Responsabilité sociale des entreprises, protection des droits de la personne et activités minières en Afrique». Dans cette perspective, le GRAMA a déposé un Mémoire abordant la question du droit au développement lors des consultations publiques du MAECI sur la politique étrangère du Canada qui ont eu lieu à Ottawa du 3 au 5 février 2003.

À menace globale, alliance globale À menace asymétrique, multiplicité d'alliances *ad hoc*

Par Albert LEGAULT (Chaire de recherche du Canada en relations internationales)

Ce titre définit bien l'évolution de l'OTAN et ce que l'on attend d'elle après le sommet de Prague. Le couronnement de ce Sommet est évidemment l'invitation d'adhésion à l'OTAN pour sept nouveaux pays: trois pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), deux pays d'Europe du Sud-Est (la Roumanie et la Bulgarie), un pays oublié d'Europe centrale, la Slovaquie, et enfin, un petit dernier, la Slovénie, qui attendait avec impatience ce jour depuis son indépendance en juin 1991. Des anciens ennemis d'hier au sein du Pacte de Varsovie ou de celui qui avait préféré s'en retirer, l'Albanie, il ne reste donc que quelques miettes hors de l'OTAN, à toutes fins utiles membres de facto de l'Alliance à travers tous les programmes de reconstruction trans-atlantiques ou européens en cours dans cette région. Il reste toujours le cas-problème de l'Ukraine, accusée d'avoir vendu des radars sophistiqués à l'Irak, mais qui bénéficie néanmoins depuis 1997 d'une Charte de Partenariat avec l'OTAN. Lorsque l'adhésion de ces sept pays sera acceptée et confirmée d'ici au Sommet de 2004, ce sera la cinquième fois dans son histoire que l'OTAN aura été élargie.

Quant à la Russie, on s'était habitué depuis 1997 au Conseil conjoint permanent OTAN-Russie qui permettait un tête-à-tête entre tous les membres de l'OTAN et la Russie. Le sommet de Rome consacre, en mai 2002, la création du Conseil OTAN-Russie qui remplace désormais l'ancien Conseil conjoint qui n'aura vécu que 5 ans, car à toutes fins, il n'aura été qu'une coquille vide. Le nouveau Conseil reprend toutefois tous les aspects de coopération déjà identifiés à la section 3 de l'Acte fondateur de 1997. Il faut donc s'attendre à une coopération plus poussée entre l'OTAN et la Russie, en matière de «lutte contre le terrorisme, la gestion des crises, la non-prolifération, la maîtrise des armements et les mesures de confiance, la défense contre les missiles de théâtre, la recherche et le sauvetage en mer, la coopération entre militaires, et les plans civils d'urgence». En outre, après la prise d'otages russes en plein amphithéâtre moscovite par des terroristes tchétchènes en octobre dernier, la Russie partage désormais avec l'Occident le même lit. Le Sommet de Prague des 21-22 novembre vient donc sceller un vieil hiatus historique: la coupure de la Russie d'avec l'Occident dans la foulée de la révolution de

Lénine et du partage du monde en deux blocs à Yalta. Le président Poutine a d'ailleurs été très clair à propos de cette rupture : «rien de très bon n'en a résulté pour la Russie».

Outre l'élargissement de l'OTAN, les alliés ont approuvé lors de ce dernier Sommet la création d'une Force de réaction rapide - composée de 21 000 hommes et dont l'armement et l'équipement seraient à la pointe des progrès techniques - qui fait depuis longtemps l'objet de discussions au sein des officines de la défense des pays de l'OTAN. Ce projet se situe à la jonction de trois grandes tendances: la création d'une Identité européenne de défense et de sécurité, l'Initiative des capacités de l'Alliance, et la volonté américaine de pouvoir disposer d'une force alliée capable d'intervenir n'importe où et rapidement à travers le monde.

La première tendance remonte à la Déclaration de St-Malo par laquelle la France et la Grande-Bretagne s'engageaient à mettre sur pied une Force de réaction rapide qui pourrait devenir le bras armé de l'UE en cas de nécessité de gestion de crise en Europe ou ailleurs. Le concept d'une Force de réaction rapide de l'UE a pris tout son sens lors du sommet européen de Nice en

décembre 2000. L'objectif est de doter l'Europe d'une force de 60 000 hommes, déployable dans un délai de 60 jours et capable d'être soutenue durant au moins un an. Quant à la Force de réaction rapide de l'OTAN, elle devra faire appel «aux technologies de pointe, être souple, déployable, interopérable et apte à soutenir des opérations prolongées». Certains ne sont pas loin de penser que la décision de Prague d'aller de l'avant avec un concept analogue défendu à l'origine par les Européens visait à leur tirer le tapis sous les pieds. Pourtant, le communiqué de l'OTAN précise bien que la chose doit se faire dans le cadre des travaux connexes de l'UE sur l'Objectif global. C'est donc dire que les deux projets sont et restent complémentaires. La Force de réaction rapide de l'OTAN est prévue pour la fin de l'année 2004 et devrait être opérationnelle au plus tard en octobre 2006.

Plus d'une cinquantaine de secteurs de pointe devaient être examinés dans le cadre de l'Initiative des capacités de l'Alliance lancée en avril 1999. Or, le trop grand nombre de secteurs identifiés par les planificateurs de Washington dépassait de beaucoup les moyens, les capacités d'analyse et la volonté politique des membres européens de l'Alliance, plus pressés de bénéficier des «dividendes de la paix» que de se pencher sur la question de la modernisation de leurs armements. Le Sommet de Prague a permis de limiter à des secteurs bien précis la nécessaire amélioration des moyens militaires de l'Alliance. Ce sont : «défense contre les armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires ; renseignement, surveillance et acquisition unités d'objectifs ; surveillance air-sol ; systèmes de commandement, de contrôle et de communications ; efficacité au combat, y compris munitions à guidage de précision et neutralisation des défenses aériennes ennemies ; moyens de transport aérien et maritime stratégique ; moyens de ravitaillement en vol ; et déployables d'appui tactique et de soutien des forces au combat». Ces domaines sont désormais connus sous le vocable Engagement capacitaire de Prague.

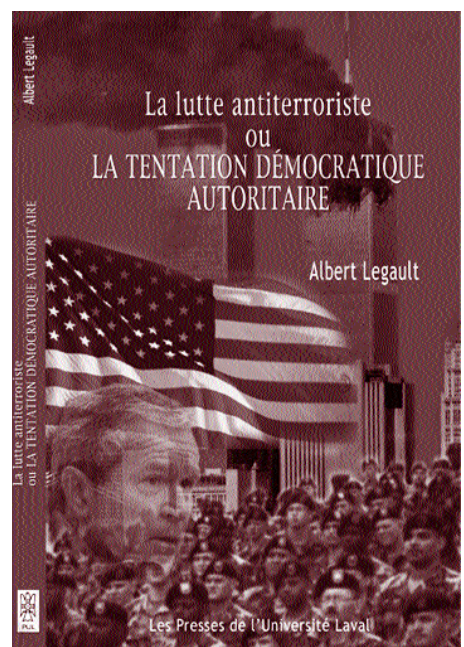
Dans l'ensemble, il s'agit d'une nouvelle division internationale du travail de l'Alliance, chacun étant appelé à contribuer là où il est le plus fort ou le plus développé, ou encore là où il souhaiterait concentrer le gros de ses efforts. Ainsi, la République tchèque qui dispose d'importantes unités de décontamination ou d'opérations dans le cadre d'un

environnement chimique ou bactériologique, pourrait se spécialiser dans ce domaine fort en demande. L'Allemagne a pris le leadership d'un groupe de pays intéressé au transport stratégique, dont la Hongrie et la République tchèque font partie. La Norvège et le Danemark souhaitent prendre la tête de la constitution d'une capacité de transport stratégique maritime. Quant à l'Espagne, elle souhaite se spécialiser dans le ravitaillement en carburant d'avions en vol, et ainsi de suite. C'est donc dire qu'une importante redistribution des tâches est en cours au sein de l'Alliance. Ce qui intéresse Washington au premier chef, c'est bien sûr la lutte antiterroriste ainsi que la capacité de l'Alliance de contrer rapidement toute menace à caractère chimique, bactériologique ou nucléaire.

La lutte antiterroriste devient l'élément le plus structurant du système international non seulement au sein de l'Alliance, mais aussi sur le plan des relations entre les grandes puissances, à savoir la Chine, la Russie et les États-Unis, et sur celui de la sécurité régionale extérieure au cadre de l'OTAN. Les États-Unis entretiennent tout un ensemble de relations privilégiées avec certains pays, tels les Philippines, la Géorgie, l'Indonésie, le Yémen et bien d'autres. À tout cela viennent s'ajouter les accords de coopération avec les services alliés ou plus ou moins amis du renseignement, sans parler de la coopération judiciaire ou de la collaboration au sein d'Interpol.

Au sein de l'OTAN, ces développements se traduisent par une évolution substantielle du nombre de commandements qui voient ainsi leur nombre diminué. Par ailleurs, il ne restera plus qu'un seul Commandement opérationnel en Europe. Celui-ci sera appuyé par deux commandements de forces interarmées (en mesure de constituer un quartier général de groupe de forces interarmées multinationales (GFIM) terrestre et un quartier général interarmées permanent solidement constitué mais plus limité, auquel on pourra faire appel pour obtenir une capacité de quartier général de GFIM maritime). En outre, les États-Unis disposeront d'un commandement stratégique dit de «transformation», qui aura son quartier général aux États-Unis. Il sera plus précisément «responsable de la poursuite de la transformation des capacités militaires et de la promotion de l'interopérabilité des forces de l'Alliance, en coopération avec le commandement allié opérationnel, comme il conviendra.»

L'Alliance aura donc vécu plus de 50 ans et les années qui viennent marqueront pour elle un substantiel «lifting» de ses missions et capacités. L'éternel problème des relations transatlantiques se posera sans doute d'une manière de plus en plus aiguë dans l'avenir, car il n'est pas sûr que l'Europe et les États-Unis aient ni les mêmes priorités, ni les mêmes approches pour juguler le fléau du terrorisme. Une distanciation de l'Europe au profit d'un rapprochement soutenu avec la Russie marquerait un retour aux grandes politiques bismarckiennes de la fin du XIXe siècle, ce qui ne serait pas nécessairement un élément d'évolution positif au sein du système international. Mais sait-on jamais ! Car l'entrée dans l'OTAN pour de nombreux pays a toujours signifié pour eux l'entrée dans l'UE. Lors du sommet de Rome qui avait marqué la création du Conseil OTAN-Russie en mai dernier, seul le premier ministre Silvio Berlusconi avait osé évoquer l'idée d'élargir un jour l'UE jusqu'à Moscou. Le président français Jacques Chirac n'avait guère trouvé la chose de son goût et s'était empressé d'ajouter que l'idée était «hautement prématurée», ou «pas d'actualité, c'est le moins que l'on puisse dire». Le rapprochement Moscou-Washington correspond cependant indubitablement à une transformation stratégique de poids par rapport au passé. L'historien André Fontaine n'avait pas hésité, il n'y a pas si longtemps encore, à qualifier les relations stratégiques entre les deux blocs d'un seul lit pour deux rêves ! Il n'est pas impossible de penser que le terrorisme transforme désormais les rêves en cauchemar, ce qui est un moteur d'action autrement plus puissant que le rêve...



FSM III : vers la constitution d'un mouvement citoyen mondial

(extraits d'un article disponible sur le site du CEIM)

Par Dorval Brunelle, Directeur du GRIC

Le Forum social mondial (FSM) qui s'est tenu pour la troisième année consécutive à Porto Alegre au Brésil en janvier 2003 a rassemblé cette fois-ci plus de 100 000 participants, deux fois plus que l'année précédente et dix fois plus que la première rencontre en 2001. Une telle progression ne va pas sans poser d'énormes problèmes d'organisation et de programmation, problèmes qui ont surgi avec force cette fois-ci, créant un chaos tel que les organisateurs eux-mêmes ont été la cible d'une manifestation dénonçant les failles dans la planification de l'événement et, en particulier, le fait que les programmes n'aient pas été disponibles avant le vendredi, soit plus d'une journée après l'ouverture officielle. Ce sont des contraintes financières qui auraient été à la source de tous les problèmes, contraintes liées au changement de garde intervenu lors des élections dans l'État de Rio Grande do Sul, où le représentant du Parti des travailleurs (PT) a été défait à la suite de la campagne électorale d'octobre dernier. Mais cela n'explique pas tout. Pour faire face à cette nuée de militantes et de militants, les organisateurs avaient prévu de répartir les activités entre trois sites principaux ayant chacun leur fonction propre. Comme ces sites étaient passablement éloignés les uns des autres, il est arrivé que, pour minimiser les déplacements, les participants ont choisi de privilégier les deux premiers aux dépens du troisième. Ce choix collectif a eu pour effet de contribuer à l'encombrement des activités tenues à l'université et à un délaissement des panels de discussions qui devaient se tenir dans les hangars du port aménagés à cette fin.

Mais à quelque chose malheur est bon et il faut espérer que ces difficultés d'organisation aient un effet désincitatif sur certains qui ne semblent pas avoir grand chose à faire là, sinon à errer comme des âmes en peine, et qui choisiront désormais de rester chez eux. Ceci dit, malgré les déconvenues, ce FSM a été, sans conteste, le plus impressionnant des trois et ceci pour plusieurs raisons : *premièrement*, à cause de l'atmosphère que dégageait cette foule passionnée qui vivait, chantait et dansait, encore sous le choc de l'élection de Luis Ignacio Lula da Silva, «Lula», à la présidence du Brésil ; *deuxièmement*, à cause de la multiplication sans fin des angles et des perspectives critiques sous lesquels on a procédé à l'analyse de la globalisation des marchés ; *troisièmement*, à cause de toutes ces occasions qui sont offertes de rencontrer au moins une fois ces militants et ces militantes avec lesquels les uns et les autres correspondent entre les Forums ; *quatrièmement*, et non la moindre, à cause de la possibilité d'obtenir une information directe

concernant les causes profondes des crises au Venezuela et en Colombie, ou concernant la privatisation de l'eau en Bolivie, ou encore le comportement criminel de multinationales canadiennes au Chili, informations et analyses qui, ou bien ne sont pas disponibles, ou bien sont falsifiées par les pouvoirs en place et les médias.

L'organisation du FSM III

Il ne faut pas se méprendre sur le statut et la portée du FSM. Il ne s'agit pas d'une instance de délibération ni d'une organisation. La Charte des principes du FSM adoptée au lendemain du FSM I de 2001 établit clairement le sens de la démarche proposée. Il s'agit d'un lieu de rencontre ouvert qui favorise les débats d'idées, la formulation de solutions, d'alternatives et de pistes d'action, ainsi que la mise en réseau entre les associations et les mouvements de la société civile qui sont opposés à la mondialisation néolibérale des marchés, à la domination du capital et à l'impérialisme, et qui sont engagés dans la construction d'une société planétaire plus humaine, respectueuse des droits et de l'environnement. Cette position de principe entraîne plusieurs conséquences : la première est que le forum est un lieu ouvert ; la deuxième, qu'il s'agit d'un processus mondial, avec le résultat que la dimension internationale doit occuper une place importante dans l'organisation et dans les délibérations ; la troisième, que le FSM favorise une mondialisation des solidarités par opposition à la mondialisation dans laquelle sont engagés les sociétés transnationales, ainsi que les gouvernements et les organisations internationales qui sont à leur service ; la quatrième, que le FSM convoque des organisations et des mouvements de la société civile et qu'il n'entend pas s'ériger en représentant de ces groupes, ou de quelque groupe que ce soit, de sorte que personne n'est autorisé à parler ou à intervenir au nom du FSM et à prétendre qu'il reflète l'opinion ou la volonté des participantes et des participants au Forum ; le FSM, précise la Charte à son article 6, n'est pas un lieu de pouvoir ; la cinquième, que le FSM doit se contenter de faciliter la circulation des décisions prises par les groupes, mais sans les hiérarchiser, les censurer ou les amender ; la sixième, enfin, que le FSM est pluraliste, diversifié, non-confessionnel, non-gouvernemental et non-partisan, avec le résultat que ni les partis politiques ni les organisations militaires ne peuvent participer au Forum, les chefs d'État ou les parlementaires invités le sont donc à titre personnel.

Cette réticence, voire cette méfiance vis-à-vis du politique et des classes politiques, a sans doute son petit côté angélique, mais elle s'explique. En

premier lieu, il faut se souvenir que les lendemains de Guerre froide, qui laissaient présager l'entrée en scène d'une nouvelle ère qui tirerait parti des ratés de l'État socialiste d'un côté, de ceux de l'État-providence de l'autre, pour approfondir et universaliser une forme nouvelle et originale de démocratie sociale, ont plutôt donné naissance à ce monstre froid qu'est l'État néo-libéral. Or, si certains partis politiques ont résisté à cette attraction, en revanche, les gouvernements s'y sont engouffrés avec une étonnante unanimité.

Le passage à la politique

Ceci peut apparaître à la fois prématuré et contradictoire pour un événement qui s'était défini, au départ, comme un forum social et, qui plus est, comme un forum a-politique, une position qui s'est avérée d'autant plus difficile à soutenir et à défendre que c'était un parti politique, le Parti des travailleurs (PT) du Brésil, qui avait agi et qui continuait d'agir comme un des piliers du projet de FSM depuis le début. Cependant, cette réserve ou cette réticence était légitime : elle reflétait la position de ceux et celles qui craignaient une récupération précoce de l'événement et qui recherchaient, ce faisant, une convergence sociale la plus large possible, en marge ou à l'écart des rivalités politiques traditionnelles. Il n'y avait donc aucun angélisme dans cette prise de position, sinon l'expression d'une volonté de faire autrement en cherchant à tenir les partis politiques à distance. En d'autres mots, le slogan du FSM, «Un autre monde est possible !» devait aussi vouloir dire qu'il y avait une autre façon de faire de la politique, une autre façon de vivre le rapport au politique. Il n'y avait donc aucune censure qui était exercée vis-à-vis des partis, loin de là, puisque nombre de parlementaires étaient invités à participer aux panels et aux discussions, et qu'une large place était faite à leurs associations et organisations.

Seul l'avenir nous dira si le passage à la politique qui a été opéré cette fois-ci de manière passablement survoltée et tapageuse lors de l'intervention du président du Brésil, Luis Ignacio Lula da Silva, dit «Lula», était prématuré et si le FSM a atteint ses limites en termes de convergence et en termes de positionnement. On peut en douter pour plusieurs raisons. L'une d'entre elles est certainement que l'effet Lula est intervenu en tout début de mandat alors que le président était en pleine lune de miel avec son peuple ; or, ces choses-là ne durent pas et les réveils sont parfois brutaux. Il se pourrait alors que le rôle de mandataire du FSM que s'est arrogé Lula lors de son passage à Porto Alegre soit de courte durée.